

Consultation du milieu des arts multidisciplinaires en matière de lieux de travail et d'accès aux équipements

Rapport du consultant

Document produit pour le compte du Conseil de la culture des régions de Québec et Chaudière-Appalaches

**Carl Johnson
Consultant arts et muséologie
Novembre 2013**

Rappel du mandat

À la demande de la table des arts multidisciplinaires, le Conseil de la culture a lancé un projet de consultation du milieu des arts multidisciplinaires actif sur le territoire de la ville de Québec en matière de lieux de travail et d'accès aux équipements.

Le mandat consistait à tenir deux consultations auprès des acteurs du milieu (soient les artistes et collectifs d'artistes d'une part et les compagnies et organismes d'autre part) et la production de deux documents distincts regroupant les résultats des consultations ainsi qu'un rapport final.

Méthodologie

Afin de mener les consultations, le Conseil a demandé au consultant de produire deux questionnaires spécifiques destinés aux auditoires visés par l'étude. La table des arts multidisciplinaires a fourni au consultant une liste de 60 artistes et de 20 compagnies et organismes actifs ou localisés sur le territoire de la ville de Québec.

Une fois les deux questionnaires approuvés par les membres du comité de suivi, les questions ont été transférées dans deux sondages accessibles en ligne. Le consultant a alors invité séparément les artistes et membres de collectifs d'artiste, d'une part, ainsi que les représentants de compagnies et d'organismes, d'autre part, à participer au processus en remplissant le sondage les concernant.

Les invitations ont été envoyées en deux envois distincts par courriel le 16 septembre 2013. En cours de route, le consultant a réalisé une relance auprès des personnes invitées le 27 septembre et en a fait une dernière le 2 octobre.

Enfin, les résultats ont été présentés lors d'une rencontre spécifique de la table élargie des arts multidisciplinaires, le 30 octobre à Québec.

Constats à tirer des résultats des consultations

Une participation satisfaisante

Au total l'invitation à participer à l'une ou l'autre des consultations a été envoyée à 79 artistes ou intervenants du secteur. De ce nombre, 43 ont participé, permettant d'atteindre un taux global de participation de 54,43 %, un seuil fort satisfaisant aux fins de cette étude.

Un milieu

Le milieu des arts multidisciplinaires est animé par nombre de jeunes créateurs et plusieurs organismes ayant une existence récente. Ainsi, 50 % des artistes répondants ont 5 ans et moins de pratique artistique et 93,34 % ont 39 ans et moins. Du côté des organismes, ils sont 9 sur 13 à avoir vu le jour dans les décennies 2000 et 2010.

En ce qui concerne les besoins actuels, ils sont le fait de la situation constatée en cours de consultation. Il faudra cependant prévoir une croissance de ces besoins et de leur nécessaire pérennité, car les jeunes organismes et les jeunes créateurs n'ont pas les mêmes besoins que ceux de la génération qui les précède, n'étant pas encore entièrement installés dans une pratique pérenne. En arts visuels, les artistes chevronnés ou en mi-carrière disposent généralement d'un atelier, car plusieurs œuvres en chantier peuvent exiger une telle infrastructure. Nous croyons que ce sera le cas pour les artistes multidisciplinaires dans quelques années. Plusieurs organismes pourraient voir leurs besoins croître au fil de leur croissance et en fonction de leur éventuelle installation durable dans des espaces appropriés.

Le type d'art

Nous remarquons que l'art directement devant public est valorisé chez les compagnies et les organismes dans plus de 78 % des cas. Chez les artistes, nous constatons que l'art de prestation en personne devant public accapare la majorité des formes que les répondants pratiquent avec 83,82 %.

Le lieu de travail ou de création

Une majorité de compagnies ou d'organismes répondants, soit 8 sur 12 (67,7 %), ne gèrent pas leur espace. La tendance est similaire chez les artistes alors que 18 sur 29 (60,7 %) ne disposent pas d'un espace de création ou d'un atelier d'artiste. Ils sont d'ailleurs peu à être propriétaire, car seulement 3 sur 10 (30 %) le sont, ce qui est un écart important par rapport à d'autres secteurs comme les arts visuels où, 26 répondants sur 38 (68,42%) sont propriétaire de leur espace.

Selon ces résultats, il est manifeste que le milieu des arts multidisciplinaires ne peut accéder à des installations adéquates, ce qui se traduira dans la section des consultations touchant la définition des besoins.

Seulement 3 organismes ou compagnies sur 10 (25 %) ont cherché, au cours des 24 derniers mois, à louer ou à acheter un espace pour y aménager leur lieu. Pour les artistes, ils sont 9 sur 28 (32,1 %) à avoir cherché, au cours des 24 derniers mois, à louer ou à acheter un espace pour y aménager un espace de création ou un atelier d'artiste.

Donc, malgré le peu d'occupation durable de lieux de création ou ateliers d'artistes, les acteurs du milieu ne sont pas majoritairement en recherche de tels espaces.

Les représentants de compagnies ou d'organismes sont au nombre de 9 (75 %) à croire qu'il manque d'espaces appropriés pour l'aménagement de lieux ou d'espaces de travail dédiés aux arts multidisciplinaires sur le territoire de la ville de Québec. Une majorité d'artistes (18 ou 64,29 %) croit aussi qu'il manque d'espaces appropriés pour l'aménagement d'espaces de création ou d'ateliers d'artiste sur le territoire de la ville de Québec.

Les localisations les plus intéressantes pour l'installation de leur lieu par les compagnies et les organismes sont Saint-Roch (25,93 %), Vieux-Limoilou (25,93 %) et Saint-Sauveur (14,81 %), trois quartiers centraux de Québec. Pour les artistes, nous retrouvons les mêmes quartiers, mais dans un ordre différent : Saint-Roch : 27,5 %, Saint-Sauveur (25 %) et Vieux-Limoilou (21,25 %).

Il est clair que ces trois quartiers sont privilégiés et, si on suit cette logique, un nouveau lieu devrait être implanté dans l'un de ces quartiers.

L'offre de lieux de travail

En ce qui concerne l'offre de lieux de travail et de création en arts multidisciplinaires à Québec, une majorité de représentants de compagnies et d'organismes (66,66 %) jugent cette offre insuffisante ou insatisfaisante. Pour les artistes, ils sont 62,96 % à considérer l'offre insuffisante, insatisfaisante, voire inexistante. Ainsi, près de 2/3 de tous les acteurs du secteur souhaitent une amélioration de cette offre.

Seulement 3 compagnies ou organismes (25 %) disposent d'un parc d'équipement ou de locaux disponibles pour les artistes, les compagnies ou les autres organismes. En contrepartie, 11 compagnies ou organismes (91,7 %) ont recours à de l'équipement situé en dehors de leur lieu de création principal. Nous constatons que 21 artistes (77,8 %) ont également recours à de l'équipement situé en dehors de leur lieu principal de travail. La communauté des arts multidisciplinaires est ainsi très portée au recours à de l'équipement spécialisé.

Les représentants de compagnie et d'organismes ayant répondu sont d'avis qu'il y a entre 1 et 10 lieux de création/production en arts multidisciplinaires à Québec. Ils en ont nommé 9 différents. Les artistes qui ont participé au sondage croient aussi qu'on retrouve à Québec entre 1 et 10 lieux de création/production en arts multidisciplinaires. Ils en ont nommé 10.

Les participants aux deux sondages ont de la difficulté à préciser le nombre de lieux destinés aux arts multidisciplinaires et à les identifier adéquatement. La pratique multidisciplinaire peut adopter de nombreuses formes, elle est donc difficile à cerner. Ceci pourrait faire en sorte qu'il soit laborieux, pour les participants, d'identifier les lieux qui sont dédiés aux arts multidisciplinaires à Québec et, par le fait même, à estimer leur nombre.

Cependant, la situation peut laisser croire à un problème de communication. Lors de la consultation, la volonté de constituer un inventaire de ces lieux en y ajoutant des données techniques, tarifaires et de calendrier a été exprimée par certaines personnes présentes. Nous sommes d'avis qu'il s'agit d'une action prioritaire afin de comprendre l'offre actuelle et évaluer adéquatement les besoins du milieu.

Le lieu

Le modèle de propriété privilégié par les représentants de compagnies et d'organismes pour l'implantation d'un nouveau lieu consacré au travail et à la création en arts multidisciplinaires est d'abord la coopérative d'artistes et d'organismes (40 %) et, en seconde place, la propriété privée d'un organisme à but non lucratif regroupant tous les utilisateurs (20 %). Pour les artistes, trois modèles de propriété sont à privilégier : la propriété privée d'un organisme à but non lucratif regroupant tous les utilisateurs (25 %), la coopérative d'artistes et d'organismes (23,21 %) et la propriété municipale avec un organisme gestionnaire mandaté par la Ville (19,64 %).

Les modes de financement de l'acquisition et de la transformation de ce lieu, privilégiés par les représentants de compagnies et d'organismes, sont les subventions (33,33 %) et l'investissement municipal (30 %). Ces modes prioritaires sont complétés par une quote-part des propriétaires (13,33 %) et des améliorations locatives à la charge des locataires (13,33 %). Les artistes optent plutôt sur un investissement municipal (36,36 %) et les subventions (34,55 %). Comme pour les organismes, les artistes accordent de l'intérêt pour la quote-part des propriétaires (14,55 %) et les améliorations locatives à la charge des locataires (7,27 %).

Le mode de financement des opérations de ce lieu placé en priorité par les représentants de compagnies et d'organismes s'avère être l'option regroupant loyer, subventions, budget de l'organisme mandataire et contribution de la Ville de Québec (56,25 %). Cette option est aussi fortement majoritaire chez les artistes avec 55,17 % des choix.

Le modèle principal de gestion de ce lieu suggéré par les représentants de compagnies et d'organismes est la mise en place d'un conseil d'administration de l'organisme propriétaire (37,5 %). Une autre part importante de ces représentants (25 %) propose la mise en place d'un comité de gestion de la coopérative. Les artistes appuient à parts égales (37,04 %) ces deux mêmes modèles.

Les besoins

Les représentants de compagnies et d'organismes et les artistes ont précisé leurs besoins pour les espaces suivants :

	<u>Organismes</u>	<u>Artistes</u>
Espace de travail et de création	10 (90,9 %)	22 (95,65 %)
Espace de résidence	8 (72,72 %)	19 (82,61 %)
Espace de répétition	9 (81,81 %)	19 (82,61 %)
Espace de diffusion pour rodage	9 (81,81 %)	17 (73,91 %)
Espace extérieur	4 (36,36 %)	9 (39,13 %)
Espace de bureau (administration)	6 (50 %)	10 (43,48 %)
Espace de réunion	6 (54,54 %)	10 (43,48 %)
Espace d'entreposage	9 (81,81 %)	21 (91,3 %)
Ressourcerie	7 (63,64 %)	16 (69,56 %)
Autres types d'espaces	5 (45,45 %)	9 (39,13 %)

Somme toute, la nature des besoins en espaces est similaire et congruente entre les organismes et les artistes.

Les participants aux deux sondages ont exprimé leurs besoins en ressources spécialisées en ces termes :

	<u>Organismes</u>	<u>Artistes</u>
Soutien technique	9 (24,32 %)	17 (23,61 %)
Gestion technique	9 (24,32 %)	16 (22,22 %)
Gestion administrative	6 (16,22 %)	12 (16,67 %)
Entretien ménager	5 (13,51 %)	12 (16,67 %)
Mise en marché	5 (13,51 %)	9 (12,5 %)
Secrétariat	2 (5,41 %)	4 (5,56 %)

Ces mêmes participants aimeraient avoir accès à ces ressources spécialisées selon ces modalités :

	<u>Organismes</u>	<u>Artistes</u>
Expertise facturée selon utilisation	7 (43,25 %)	17 (50 %)
Bloc d'heures à acheter	7 (43,25 %)	8 (23,53 %)
Accès planifié et facturation selon utilisation	2 (12,5 %)	7 (20,59 %)

Quant aux équipements techniques auxquels les répondants aimeraient avoir recours, ils ont indiqué les intérêts suivants :

	<u>Organismes</u>	<u>Artistes</u>
Son	10 (27,03 %)	22 (30,56 %)
Éclairage	10 (27,03 %)	22 (30,56 %)
Vidéo et technologie médiatique	9 (24,32 %)	15 (20,83 %)
Informatique	6 (16,22 %)	11 (15,28 %)

Les commodités recherchées par les répondants sont les suivantes :

	Organismes	Artistes
Entreposage	9 (28,13 %)	10 (28,57 %)
Débarcadère	10 (31,25 %)	8 (22,86 %)
Monte-charge	7 (21,88 %)	6 (17,14 %)
Ascenseur	3 (9,38 %)	7 (20 %)
Stationnement	3 (9,38 %)	4 (11,43 %)

Ici encore, les besoins exprimés par les deux catégories de participants montrent des similitudes malgré de légers écarts ou une distinction dans les priorités.

En ce qui concerne la durée d'utilisation recherchée par les représentants de compagnies et d'organismes, nous enregistrons des besoins cumulatifs d'une durée totale de 2 010 jours, soit l'équivalent de 5,5 espaces de travail sur une période d'un an, en tenant compte des occupations successives plutôt que continues. Chaque compagnie ou organisme aurait besoin en moyenne d'une occupation d'environ 201 jours.

Du côté des artistes, nous enregistrons des besoins cumulatifs d'occupation d'un espace de travail pour une durée totale de 2 550 jours, soit l'équivalent de 7 espaces de travail sur une période d'un an, en tenant compte des occupations successives plutôt que continues. Chaque artiste aurait besoin en moyenne d'une occupation d'environ 116 jours.

Un nouveau lieu

5 représentants de compagnies et d'organismes (50 %) pensent qu'il serait pertinent de créer, sur le territoire de la ville de Québec, un nouveau lieu de travail alors que 3 (30 %) croient plutôt qu'un remaniement de l'écologie des lieux de travail existants serait suffisant. Pour les artistes, 18 d'entre eux (78,26 %) pensent qu'il serait pertinent de créer, sur le territoire de la ville de Québec, un nouveau lieu de travail pour les artistes en arts multidisciplinaires alors que 6 (26,09 %) croient plutôt qu'un remaniement de l'écologie des lieux de travail existants serait suffisant.

Ainsi, une majorité de participants aux deux sondages estime que l'ajout d'un nouveau lieu serait une solution aux difficultés liées à l'accès à un lieu de travail ou un atelier en arts multidisciplinaires.

Les prochaines étapes

Parmi les différentes étapes qui pourraient survenir après la consultation du milieu, il faudrait que la table des arts multidisciplinaires établisse une approche stratégique de définition plus fine des besoins du milieu. Elle devra poursuivre en identifiant dans la présente étude les points forts ou les arguments qui permettraient de faire avancer le dossier auprès des élus municipaux et les partenaires du secteur.

L'étude a permis d'identifier un potentiel manque de connaissance des lieux dédiés aux arts multidisciplinaires à Québec ou un manque de communication auprès de tous les intervenants de la part des compagnies et organismes gestionnaires d'un lieu dédié à ce secteur artistique. Une action possible consisterait en la réalisation d'un inventaire des lieux et la mise en place d'un répertoire comportant des informations sur la nature des locaux, les fonctions possibles, un calendrier des disponibilités, les coûts de location, la liste des équipements techniques et le nom de contacts.

Enfin, il nous semble incontournable de mener des études sur la faisabilité d'un nouveau lieu, incluant son gabarit, ses fonctions, les équipements nécessaires et sa localisation et même d'amorcer la recherche d'immeubles ou de terrains pouvant accueillir ce lieu ou le bâtiment qui devrait y être construit.

Entre-temps, il pourrait s'avérer pertinent de réunir tous les organismes et compagnies gestionnaires d'un lieu ayant déjà accueilli les pratiques multidisciplinaires ou ayant les caractéristiques d'un lieu pouvant accueillir de telles pratiques à mettre en commun leur vision de l'accès à leurs lieux, à travailler conjointement à mieux communiquer leur engagement envers les arts multidisciplinaires, à élaborer une offre collective auprès des artistes, compagnies et organismes ayant besoin de telles installations et à développer un outil de mise en marché/d'information de leur offre collective, afin d'optimiser l'utilisation des locaux pour les besoins de la communauté des arts multidisciplinaires.

Conclusion

L'étude a permis à la table des arts multidisciplinaires de recueillir plusieurs données et informations sur la réalité du secteur des arts multidisciplinaires à Québec, et pas uniquement en ce qui concerne la situation des lieux de travail ou de création ou les besoins à cet égard.

Comme le secteur en est à ses débuts dans sa volonté de regrouper tous les acteurs autour de la table des arts multidisciplinaires au sein du Conseil de la culture, cette étude s'avère aussi une étape dans l'amélioration de la connaissance des conditions de pratique des artistes et des conditions d'exercice des organismes.

Elle servira certainement à élaborer un plan d'action du secteur pour les prochains mois, visant à structurer davantage ce secteur en plein développement et dont la présence à Québec ne cesse de croître dans la variété et la pluralité.